

Major Surt has again urged me
up to say that the War Office
are telegraphing to GOC to
find out what is the difficulty
as to the routes.)

Path 2

H. J. R.

3/6/15

Alona Pt. 3. 6. 15

25721

226

In any further communication on this subject, please quote No. 40829/1915 and address—
The Under-Secretary of State,
Foreign Office,
London.

Urgent

Reference to previous correspondence:—

Letter from Foreign Office, May 1.

The Under-Secretary of State for Foreign Affairs presents his compliments to the Under-Secretary of State for the Colonies and is directed by the Secretary of State for Foreign Affairs to transmit the accompanying copy of a note which has been received from the Belgian Minister respecting facilities for the Lanzaert expedition.

The Secretary of State would be glad to be advised what answer should be returned to Monsieur Hymans.

Foreign Office,

June 2, 1915.

(Similar letter sent to War Office.)

6099).

COPY.

LEGATION DE BELGIQUE,

le Juin, 1915.

227

Le Secrétaire d'Etat,

Comme suite à la note de votre Excellence en date du 18 mai, j'ai l'honneur de porter à votre connaissance qu'un télégramme de Louvain a annoncé à M. le Ministre des Colonies que le débarquement de la batterie Coulaert s'est heureusement terminé le 5 mai. Le commandant Coulaert ajoute qu'il sera obligé d'emprunter la route Kampala - Fort Portal - Kasindi - Lac Edouard pour se rendre à Rutshuru; la route de Kampala à Basara lui étant interdite par l'autorité militaire.

J'ai été chargé par M. Rankin de faire une démarche pressante auprès de votre Excellence pour que le commandant Coulaert avec sa batterie organisée à Kampala soit autorisé à emprunter la route Kampala - Basara - Rutshuru.

En effet le manque d'embarcations de capacité suffisante sur le Lac Edouard ferait éprouver à cet officier belge des difficultés telles que son arrivée à Rutshuru deviendrait problématique. Le détour entout cas lui ferait subir un énorme retard.

Je me permets d'attirer la bienveillante attention de votre Excellence sur le prix que le Gouvernement du Roi attacherait à être informé le plus tôt possible de la décision des autorités britanniques, afin que le commandant Coulaert puisse en être avisé sans délai.

Je prie, etc.,

P. THOMAS.